





Une Convention Méditerranéenne affirmant le droit à l'eau pour tous pourrait voir le jour

par [khalid Elamrani](#) | Thématique: [Eau](#) | Rubrique: [Initiatives-Actions](#)

L'élaboration d'une Convention Méditerranéenne affirmant le droit à l'eau pour tous a été proposée à l'issue des Assises des Barreaux de la Méditerranée qui se sont déroulées les 23 et 24 mars 2007 à Marrakech. Ces Assises, organisées conjointement par l'Ordre des Avocats de Casablanca, la Commission de la Méditerranée de la Fédération des Barreaux d'Europe et l'Ordre des Avocats de Marrakech, avaient pour thème « le Droit à l'Eau et le Droit de l'Eau ». Environ 200 participants, avocats mais également ingénieurs, architectes et politiciens venus du Maroc, de Tunisie, d'Algérie, d'Italie, d'Espagne et de France, etc. ont fait le point sur les législations existantes en matière d'eau et d'assainissement en lien avec les différents modes de gestion de l'eau. Outre la Convention Méditerranéenne, ont été proposées par les Barreaux de la Méditerranée la création d'un site web consacré au droit à l'eau et au droit de l'eau et l'organisation par chacun des Barreaux de la Méditerranée d'un colloque sur le droit à l'eau en 2008. Mme Houria Tazi Sadeq, gouverneur du CME et membre du Comité de synthèse des Assises, a appelé le gouvernement marocain à inscrire officiellement le Droit à l'eau dans sa législation. Enfin, un accord de coopération entre les Barreaux de Barcelone et de Casablanca a été signé à l'instar de celui signé l'année dernière entre les Barreaux de Marseille et de Casablanca. Les Barreaux de la Méditerranée comptent sur le soutien du Conseil Mondial de l'Eau, déjà impliqué dans la préparation de ces Assises, pour porter leur action au Forum d'Istanbul en 2009.

Extrait de "WWC newsletter No 23/2007"

Les liens connexes

-  [la dépêche sur Médiaterre](#)
-  [Lettre d'information du CME \(437 hits\)](#)

modéré par Khalid Elamrani